

J'ai oublié mon permis de conduire

Par trantec, le 24/06/2008 à 21:31

Je suis à l'étranger, en Algerie, et j'ai oublié mon permis de conduire à Paris!! Or, je travaille désormais ici et j'ai besoin de conduire. L'ambassade de France, ou son consulat peut il me délivrer une autorisation temporaire?